Orléans : Des brûlures sur une fillette de deux ans « Ça sentait le cochon grillé, j'ai arrêté »

19/04/2011 à 16h36

Il a tout juste dix-huit ans. C'est encore un gamin. M. est pourtant jugé, ce vendredi, en comparution immédiate, pour avoir exercé des violences sur une fillette de deux ans.Le regard perdu, parfois embué de larmes, il semble comprendre la portée de ses gestes, au fur et à mesure que la présidente énumère les séquelles découvertes sur le corps de la fillette.

Vingt-deux ecchymoses réparties sur l'ensemble du corps, et notamment sur le visage, des cheveux arrachés par poignées et surtout, une brûlure de cigarette sur une main.[…)

Je lui ai posé ma cigarette sur la main. Elle s'est mise à chouiner. Comme ça commençait à sentir le cochon grillé et qu'en plus, ça se voyait, j'ai arrêté […]

La République